AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 16 (4)ItemJean-Baptiste André Godin à Charles Buls, 20 octobre 1871

Jean-Baptiste André Godin à Charles Buls, 20 octobre 1871

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 16 (4)
Collation1 p. (174r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Charles Buls, 20 octobre 1871, consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52658

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>20 octobre 1871</u>
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
Destinataire<u>Buls, Charles (1837-1914)</u>
Lieu de destination103, rue du Marché-aux-herbes, Bruxelles (Belgique)
Scripteur / Scriptrice<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>

Description

RésuméGodin informe Buls qu'il doit assister au conseil général de l'Aisne et qu'il lui écrira quand il sera en mesure de le voir à Guise. SupportLe nom du destinataire et l'adresse de destination sont manuscrits à la mine de plomb au bas du folio.

Mots-clés

<u>Information</u>

Personnes citées Conseil général de l'Aisne

Lieux cités Guise (Aisne)

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guisa, Familistère la 20 8 615 71 Monsieur, Oblige de me render à le Lession du Conseil General de l'Aisne, j'aurai l'hommer de vous écrire aussitest qu'il me sera possible de faire coincides mon retour ici avec un jour qui vous convierne. Neullez agreer, Monoieur l'esperation De mes meilleurs sentiments? Goven? Mr. Buls ligne de l'enseignement 103 rue Marche aux lerbes is Bruxelles.